



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2015-186

27/02/2015

Date de mise en application : 27/02/2015

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de chef de service (groupe I) à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de chef de service (groupe I)

(JO du 27 février 2015)

Est susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de chef de service de groupe I, à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La DGPE qui va se substituer à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires et dont les textes d'organisation sont en cours de publication, pilotera, pour les secteurs agricole, agroalimentaire, du cheval, de la forêt et du bois, l'action du ministère relative à l'orientation et au développement des productions et des filières, à la gestion des marchés, aux relations commerciales, à l'aménagement et au développement des territoires ruraux et, sous réserve des compétences de la direction générale de l'alimentation, à l'environnement.

Elle mettra en œuvre la politique agricole commune.

Elle coordonnera l'action des directions du ministère en matière de relations européennes et internationales ainsi qu'en matière de relations avec les collectivités ultra-marines.

Le titulaire de l'emploi exercera, au sein de cette direction générale, les fonctions de chef du service du développement des filières et de l'emploi et de directeur général adjoint.

En cette qualité, il sera chargé de l'élaboration des politiques publiques visant au développement économique et de l'emploi dans les filières agricoles, agroalimentaires, du cheval, de la forêt et du bois, ainsi que dans les filières de valorisation non-alimentaire de la biomasse, en vue de la production de produits biosourcés et d'énergie. Il veillera à la mise en œuvre et à l'évaluation de ces politiques, de la production à la transformation et à la commercialisation.

Il définira le cadre des actions de prévention contre l'incendie, de lutte contre l'érosion, de restauration des terrains en montagne, de fixation des dunes.

Il contribuera au contrôle des courses et des paris.

Il sera chargé chargé d'animer les deux sous-directions du service.

En tant que directeur général adjoint, le titulaire du poste assistera la directrice générale en vue d'assurer le fonctionnement efficace et efficient des services et de la direction. Il veillera à la coordination de l'action de la direction avec les autres services du ministère et les autres départements ministériels. Il mettra en œuvre les principales évolutions découlant de la PAC 2014-2020 ainsi que la relance économique et la transition écologique des filières agricoles et agroalimentaires, de la filière bois et du secteur cheval. Il assistera la directrice générale en tant que de besoin.

Pour assurer ces missions, le candidat devra disposer d'une connaissance approfondie des politiques conduites par le ministère ainsi que de son fonctionnement (administration centrale, services déconcentrés et opérateurs). Il devra avoir une expérience du fonctionnement interministériel. Il devra posséder de solides aptitudes à l'encadrement supérieur, à l'animation d'équipes et à la négociation. Une expérience professionnelle acquise tant en administration centrale que dans les services déconcentrés serait un atout.

Conformément aux dispositions du décret n°2012 - 32 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures accompagnées d'un *curriculum vitae*, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à l'attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires, 3 rue Barbet de Jouy Paris (7ème) et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne Paris (7ème), dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.